

Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone Agropastorale et Pêche Hadjer Lamis Tchad ¹

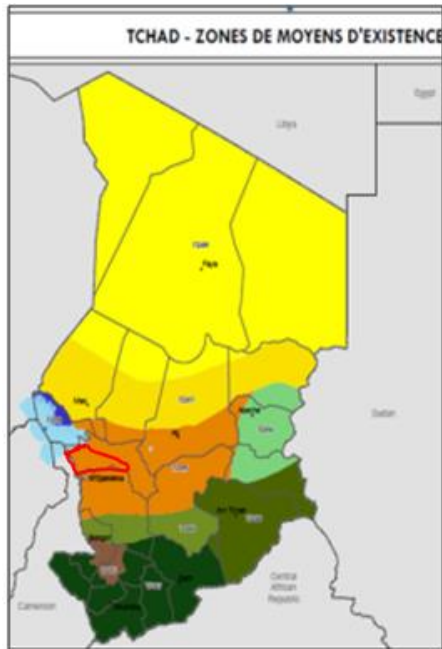


¹ La réalisation de ce profil sur le terrain a été faite du **03 à 20 août 2016**. Les informations collectées font référence à l'année dite de référence allant d'octobre 2014 à septembre 2015. Selon les appréciations de la communauté, l'année de référence a été une année plus ou moins moyenne. La validité de ces données issues de cette étude sera d'environ 5 à 10 ans donc jusqu'en 2020-2025.

Sommaire

I.	Contexte et description de la zone.....	3
II.	Résumé des principaux résultats.....	3
III.	Marché	5
IV.	Calendrier saisonnier	6
V.	Catégorisation socio-économique des ménages.....	8
VI.	Sources de nourriture	10
VII.	Sources de revenu monétaire	14
VIII.	Poste de dépense.....	17
IX.	Risques et chocs.....	19
X.	Stratégies d'adaptation (Extensibilité).....	20
XI.	Recommandations	21
XII.	Annexes	22

I. Contexte et description de la zone



La zone agropastorale et pêche de Hadjer Lamis couvre les Départements Haraze Al Biar et Dababa principalement : les Sous-préfectures de Karal, Douguia, Djamena Billah et une partie de la Sous-préfecture de Tourba. Située à la rive sud du lac Tchad, cette zone a la même caractéristique que la zone 8, zone agropastorale et pêche du lac Tchad. Elle se différencie de celle de la zone 8 par sa proximité de la ville de N'Djamena. Cette proximité lui permet d'écouler facilement ses produits agricoles surtout les cultures maraîchères ; par conséquent les cultures maraîchères semblent être beaucoup cultivées dans la zone que celles de la zone 8.

Comme celle de la zone 8, cette zone se distingue des autres zones de moyens d'existence du pays par ses énormes potentialités agricoles caractérisées par la pratique de deux à trois campagnes agricoles par an. Les principales céréales cultivées sur le sol exondé sont le sorgho et le mil pénicillaire, tandis que le maïs, et

certains légumes et légumineuses sont cultivés dans le lit humide des bras de lac. Ces bras de lac sont extrêmement productifs et fertiles grâce aux sédiments riches en nutriments et à la proximité d'eau en quantité suffisante. Ils sont exploités de deux manières : soit avec des cultures de décrue, après le retrait des eaux de débordement du lac soit des cultures sous pluies du moins pour des endroits excentrés du lac.

Ils fournissent aussi des pâturages importants pendant la saison sèche, mais pendant les pluies, les animaux venant d'ailleurs rentrent chez eux et ceux de la zone sortent de la zone pour éviter les mouches tsétsés et les taons.

Cette zone très propice à l'agriculture, l'élevage et la pêche permet aux ménages de la localité de combiner les trois activités à des degrés divers.

II. Résumé des principaux résultats

En résumé il se dégage de cette étude d'analyse de l'économie des ménages de la zone agropastorale de la région de Hadjer Lamis au Tchad les constats suivants :

- Zone très propice à la culture maraîchère, permettant aux ménages de la localité de combiner les cultures pluviales et irriguées avec l'élevage et la pêche à des degrés divers ; cette combinaison de culture pluviale et de contre-saison parvient généralement à satisfaire les besoins locaux de manière raisonnable. Sa proximité du marché de N'Djamena permet aux ménages d'écouler facilement ses produits à bon prix.
- l'écrasante majorité des ménages (59%) est dans les catégories très pauvres et pauvres. Ces ménages se caractérisent pour l'essentiel par une taille de ménage assez réduite (6 et 8 personnes),

disposant de faibles capacités de production (2 à 4ha de superficie exploitée en saison des pluies et en contre saison) et un troupeau de taille très réduite constitué essentiellement de petits ruminants et de volailles. Les aisés et les moyens (41% des ménages, de 12 à 16 personnes) mettent en valeur respectivement 7 et 10ha. Ils disposent d'un troupeau de plus grande taille composé à la fois de petits et de gros ruminants. Les aisés et moyens font également la différence avec la possession de moyens de production d'une à deux paires de bœuf d'attelage, d'une à deux charrues, d'une à deux charrette et d'une à deux motopompes.

- Malgré la précarité observée dans le domaine des productions agricoles, on constate que même les très pauvres et pauvres arrivent à satisfaire leurs besoins énergétiques annuels minimaux (2100 Kcal/jrs/per) ; cette situation s'explique par une contribution importante des apports de propre production.
- La contribution de la propre production à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages moyens et nantis est comprise entre 78% et 103 %. Par contre, elle n'atteint que 43 à 61% chez les très pauvres et pauvres.
- Une part importante (43% chez les ménages pauvres et 56% chez les ménages très pauvres) de la nourriture consommée provient des achats réalisés sur le marché. Si pour les ménages plus aisés, ces achats entrent plus dans une logique de diversification du régime alimentaire, les ménages très pauvres et pauvres dépendent plus du marché pour leur nourriture de base. Cette forte dépendance des pauvres et très pauvres vis-à-vis du marché et de l'évolution des prix les rend plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Toute hausse de prix pourrait contribuer à creuser leur déficit énergétique.
- L'analyse des revenus montre une nette disparité entre les différentes catégories socio-économiques. Les ménages aisés ont gagné plus de 15 fois de revenu monétaire que les ménages très pauvres et 10 fois plus que les ménages pauvres. Rapporté à la taille du ménage le revenu annuel par personne selon les groupes socio-économiques est de 89400 FFA chez les très pauvre, 103 400 FCFA chez les pauvres, 315 000 FCFA chez les moyens et 505 000 FCFA chez les aisés, soit un revenu moyen per capita journalier de 245 FCFA (soit \$US 0,40 au taux d'échange d'avril 2015) chez les très pauvres, 285 FCFA (soit \$US 0,46) chez les pauvres et 860 FCFA (soit \$US 1,39) chez les moyens et 1380 FCFA (soit \$US 2,23) chez les aisés. Cette situation illustre parfaitement la fragilité économique des ménages très pauvre et pauvres de cette communauté.
- Ce niveau de pauvreté ambiant limite fortement l'écrasante majorité des ménages notamment les plus pauvres et pauvres à faire des investissements importants dans des activités économiques qui leur permettent de générer plus de bénéfice, à diversifier leur alimentation et à investir davantage dans la santé notamment des nourrissons et jeunes enfants les plus exposés au risque de morbidité.
- L'apport de produits maraichers représente environ 1/3 de revenu total de produits agricole chez les ménages très pauvres et pauvres ; il est plus de la moitié chez les ménages moyens et aisés. Ceci explique clairement que le revenu monétaire tiré de la vente des cultures maraichères est non négligeable dans cette zone de moyen d'existence. L'amélioration du système de production de cultures maraichères permettrait d'améliorer la qualité de l'alimentation, assurer la sécurité alimentaire et garantir une activité génératrice de revenus des beaucoup de ménages.
- Le revenu annuel tiré de la vente de bétails est de 19 500 FCFA pour les ménages très pauvres et 34500FCF pour les pauvres contre environ 396 000 FCFA chez les moyens et 725 000 FCFA chez aisés.

- Le revenu des ménages très pauvres et pauvres provient essentiellement des activités économiques très aléatoires notamment: le salariat agricole (36%), l'auto-emploi : fabrication des briques et vente de bois/paille (10%) ce qui les rend très sensibles aux variations des prix de rémunération des petits travaux qu'ils exercent au jour le jour. Cette très forte dépendance de ménages très pauvres et pauvres aux activités économiques très aléatoires pourrait constituer un important risque. Il est plus que nécessaire de repenser à la base de l'économie de ces ménages en les amenant à s'investir pour disposer de capacités plus soutenables de génération de revenu par plus d'investissement dans la production agricole et dans l'élevage.
- Les dépenses réalisées pour les intrants de production (l'achat des animaux, les semences, les produits vétérinaires, l'emploi des travailleurs agricoles et non agricoles, l'achat des outils et puisettes) sont très faibles chez les ménages très pauvres et pauvres (41960 à 177280FCFA) mais restent très importants pour les ménages moyens (2 068 650FCFA) et aisés (4 496 900FCFA). Ceci explique la forte rentabilité de la production agricole et de l'élevage de cette zone
- Pour terminer, nous constatons **l'interdépendance des différents groupes socio-économiques** : les ménages plus pauvres ne pourraient survivre sans emploi chez les ménages plus aisés. Ces derniers ne pourraient maximiser leurs profits de l'agriculture, sans la main-d'œuvre des pauvres.

III. Marché

L'objectif d'évaluation du marché pour la base de référence est de savoir comment le marché fonctionne habituellement et ce qu'il représente pour les ménages de cette zone de subsistance. Il est aussi important de comprendre les fluctuations des prix dans l'année en cours, et d'une année sur l'autre car elles déterminent les termes de l'échange pour les habitants de la zone. Cela permet d'analyser les obstacles et les opportunités du marché pour les ménages, et met en relief, par exemple, quel revenu en espèces ils peuvent tirer des marchandises qu'ils vendent et combien d'argent il leur faut pour acheter les biens essentiels dont ils ont besoin.

Tout au long de l'année, la zone enregistre des flux importants de produits agricoles, bétails et de biens manufacturés entre les zones de productions rurales et la ville N'Djamena. Sa proximité avec les marchés de N'Djamena, lui offre de grandes opportunités pour l'écoulement des excédents de production. La ville de N'Djamena est ainsi une destination essentielle pour la plus grande partie des produits vendus dans cette zone. Elle constitue aussi une source importante d'approvisionnement des produits manufacturés. Les principaux marchés hebdomadaires de la zone sont des points de collecte et regroupement.

En général, les céréales regroupées sont vendues aux marchés de N'Djamena mais aussi dans des régions voisines (Kanem, BEG) via le marché de Massakory. Les ventes de bétail se font à N'Djamena et aussi au Nigeria, mais surtout pendant la période où le niveau de l'eau du lac a suffisamment baissé pour permettre aux bêtes de le traverser plus facilement. La vente du poisson dépend du type de poisson et du marché visé : poisson fumé pour le Nigeria, poisson séché pour le Cameroun et poisson frais pour N'Djamena. Le réseau d'échanges commerciaux dans la zone de moyens d'existence est illustré par le diagramme suivant. .

Figure : Circuit commercial en année de référence 2014-2015



IV. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier ci-dessous indique les différentes activités agricoles, d'élevage et autres menées par les populations de la zone pendant l'année de référence qui va d'Octobre 2014 à Septembre 2015. Il nous renseigne sur les grandes activités réalisées par ces populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, pour se procurer de revenus, et les dépenses faites en fonction des différentes saisons de l'année. Il est important de signaler que ce calendrier ne suit pas la campagne agricole mais plutôt, il commence avec la récolte et décrit comment les ménages de la zone ont utilisé leur récolte et les activités initiées pour satisfaire leurs besoins (nourriture et autre).

Tableau I : Calendrier saisonnier en année de référence 2014-2015

Sources de nourriture/Activités	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept
Saison												
Saison humide (Pluies)												
Saison froide												
Mois de soudure												
Principales activités de subsistances												
Agricole												
Mais, Sorgho, Riz et Niébé pluviaux												
	R								PT	S	D	

Tomates gombo sous pluie	R				PT	S	D	R
Maïs, Niébé contre saison froide	PT	S	D	R				
Cultures maraîchères (Poivron, oignon, tomate, aubergine etc.	PT		Pep	TP/S	D			
Achat vivre (céréales)								
Elevage								
Bovin/ production laitière								
Migration animaux (spécifier)								
Achat aliments bétail / intrant								
Achat/Vente bétail (spécifier)								
Maladies bétails								
Pêche								
Autres activités et événements								
Cueillette (spécifier)								
Emploi journalier local (agricole)								
Emploi journalier local (autre)								
Dettes/Prêts/Remboursement	Remboursement					Prêts		
Paludisme /Autres maladies- hum	Paludisme/ Diarrhee,						Paludisme/Diarrhée	
Fête/Événements sociaux, etc			Noel/Nvel an					Ramadan
Légendes	PT= Préparation de terre ; S= Semis ; D= Désherbage ; R= Récolte ; TP= Transplantation Pep : Pépinière							

Les activités agricoles concernent à la fois les cultures pluviales et les cultures de contre saison. Ces activités sont pratiquées par tous les ménages de la zone sans distinction, l'agriculture étant la principale activité économique de la zone. La période d'installation des pluies commence typiquement en juillet et se termine généralement en septembre. Il arrive qu'elle commence en juin (pluies précoces) et s'étale jusqu'en octobre. C'est la période de grandes activités agricoles. Ainsi, de mai à juin les ménages sont occupés par la préparation des terres. Les semis et entretiens (sarclages) interviennent en juillet pour terminer en août. Les travaux de récolte commencent à partir de septembre et se poursuivent jusqu'en fin novembre.

Après les cultures pluviales, les ménages s'adonnent aux cultures de contre saison (maïs, niébé, patates et culture maraîchère). Ces cultures se mettent en places au fur et à mesure que les eaux se retirent des bras de lac. La récolte varie en fonction de cycle végétative de culture et de période de semis.

Entre juillet et octobre, le niveau des eaux du lac monte et l'avantage de la pêche est dépassé par l'agriculture, si bien qu'à l'exception de quelques pêcheurs professionnels venus généralement d'autres pays, l'activité de pêche est beaucoup plus limitée pendant cette période. Pour les ménages résidents, la période maximale de pêche se situe entre mars à juin, lorsque la population a plus de temps disponible et que le poisson s'attrape plus facilement.

Par rapport au bétail, la période de production laitière s'étale de juillet à novembre en année normale. La production de lait est assurée par les vaches. La disponibilité en lait importante en saison de pluie se

trouve réduite en saison sèche avec la baisse du fourrage. Il est important de signaler que pendant cette période les bovins se retirent de la zone pour éviter les mouches tsétsés et les taons

La vente de bétail s'effectue généralement en deux périodes. Une première période allant de novembre à janvier dans le but de profiter de bons prix compte tenu du bon embonpoint des animaux et la deuxième juin à août afin de disposer de revenu pour l'achat de céréales. Durant cette deuxième période, les prix des animaux sont bas tandis que ceux des céréales sont en augmentation rendant ainsi les termes de l'échange bétail/céréales défavorables aux ménages pauvres.

Bien que la zone soit une grande zone de production, beaucoup de ménages sont contraints de faire recours aux marchés pour couvrir les besoins alimentaires aussi bien en céréales de base que pour les autres denrées alimentaires de première nécessité. Durant l'année de référence, les achats ont débuté à partir du mois de juin mais certainement plus tôt pour les ménages très pauvres et pauvres. Ces transactions se sont poursuivies jusqu'en septembre. Cette période correspond au début de la consommation au champ de plusieurs produits comme le niébé et l'arachide. A partir de cette période et avec l'arrivée des récoltes de céréales (octobre à novembre) les achats de vivres diminuent et se résument principalement aux denrées alimentaires non produits localement (sucre, huile...).

La période de soudure s'étale du début juillet au mi-septembre à partir duquel les premières récoltes sont disponibles. Ce moment coïncide aussi avec le pic du paludisme, accroissant ainsi les dépenses des ménages. Pendant cette période, les ménages très pauvres et pauvres sont employés dans les champs des ménages aisés (salarier agricole).

La vente des produits agricoles, notamment le maïs, riz, le sorgho, l'arachide, gombo, aubergine, melon, patate douce, etc. se font d'octobre à mars et est en fonction des besoins du ménage.

D'autres activités économiques telles que l'artisanat, la main d'œuvre local sont réalisées dans la localité en saison sèche (décembre à juin). Cette période est aussi mise à profit par les ménages pauvres et très pauvres pour effectuer les travaux comme la confection de briques et la vente de bois.

Les ménages de la zone font souvent recours aux emprunts d'argent en juillet, août et septembre pour faire face à la soudure. Le remboursement intervient généralement pendant la récolte.

La période de collecte de jujube, tamarin etc. est en fonction de la disponibilité des différents produits.

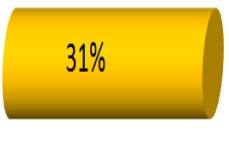
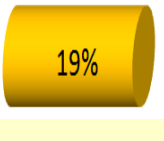
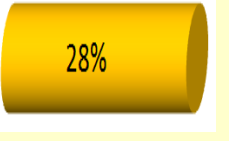
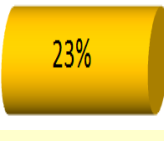

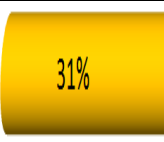
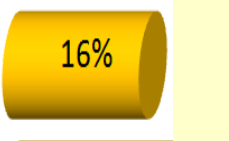
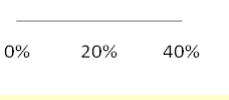
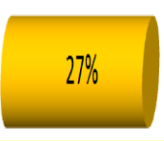
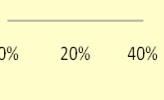
V. Catégorisation socio-économique des ménages

Au sein d'une même zone de moyens d'existence, il existe de grandes différences économiques entre les ménages en fonction, notamment de leur composition et des biens qu'ils possèdent. L'analyse de l'économie des ménages repose donc sur une classification socio-économique selon des critères locaux. Chercher des différences entre les ménages est fondamental pour faire une analyse utile de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité à différents dangers ; car, en cas de crise, les ménages pauvres et les ménages plus aisés seront touchés différemment et méritent donc d'être examinés séparément.

Dans la zone agropastorale de Hadjer Lamis les principaux déterminants du niveau de richesse ou de pauvreté sont la superficie cultivée, la possession de bétail, la possession de moyen de production et la taille du ménage. Ces facteurs influencent les activités principales des ménages et donc déterminent leurs options et leurs possibilités de couvrir leurs besoins (en nourriture et autre). Le tableau I présente une catégorisation en quatre (4) grands groupes socio-économiques : très pauvres, pauvres, moyens et aisés.

La catégorisation sociale effectuée dans les 10 villages fait ressortir une forte proportion de ménages très pauvres à pauvres avec environ 3 ménages sur cinq qui sont considérés dans ces catégories. Les aisés ne représentent que 16% de ménages, le reste étant constitué des moyens qui représentent environ 25%. En d'autre terme, tenant compte des différentes tailles des ménages type parmi les groupes socio-économiques on trouve que 42% de la population sont dans les catégories pauvres et 58% plus aisés.

Tableau2 : Caractérisation des groupes socioéconomiques

Proportions relatives des groupes socio-économiques en % Ménages	% Population	Taille de ménage	Terre cultivées totale par (ha)	Terre cultivée. culture de rentes	Bétail /volailles	Moyens de production
TP 		6	2,5	1	Caprins=2 Ovins=0 Volailles =7 Asins =0	
P 		8	4	2	Caprins=6 Ovins=2 Volailles =12 Asins =0	
M 		12	7	3	Bovin= 15 Caprins=21 Ovins= 18 Volailles =20 Equins=1 Asins	Charrue=1 Charrette=1 Motopompe =2 Moto=1
A  	 	16	10	4	Bovin= 35 Caprins=34 Ovins= 28 Volailles =35 Equins=1 Asins =1	Charrue = 1 Charrette =1 Motopompe =3 Moto=1

Les ménages dans leur grande majorité, sont propriétaires de leurs terres qu'ils ont hérités. Mais, le nombre de bras valides est un facteur très important pour bien travailler la terre et donc détermine la superficie cultivée. Ainsi, plus grand est le ménage, plus grandes sont les superficies cultivées aussi. De plus, les ménages plus aisés arrivent à employer la main d'œuvre salariale, typiquement venant des ménages pauvres et très pauvres, pour travailler leurs champs. Cette pratique d'emploi agricole en période de hauts travaux agricoles, même si elle constitue une opportunité de générer plus de revenus pour les ménages très pauvres et pauvres, constitue pour eux un facteur limitant en les empêchant de trouver le temps pour bien travailler leurs propres champs.

Il est important de signaler que les superficies cultivées par les ménages de différentes catégories socioéconomiques de cette zone semblent être très élevée que les autres études HEA réalisés dans la zone 5; Ceci s'explique par le fait que dans cette zone les ménages ont la possibilité de cultiver plusieurs spéculations en deux saisons (pluviale et contre saison): maïs, de sorgho, de riz, de niébé, de gombo, de patate, de pastèque, de poivrons, melons, aubergines etc.

Une autre différence marquante par catégorie socio-économique est l'usage de l'équipement agricole (la possession de bœufs d'attelage, d'au moins d'une charrue, d'une motopompe et l'accès au tracteur) qui facilite le travail mais aussi permet d'avoir des rendements plus importants. Les ménages pauvres dont leur pouvoir d'achat ne permet pas d'accéder au tracteur (10000FCFA/ha); et qui n'en disposent de gros ruminants de labour sont obligés de les prêter auprès des ménages qui en possèdent. Bien que ce prêt soit payant, le boeuf n'est disponible que lorsque le ménage propriétaire a terminé de cultiver ses champs d'où le plus souvent il y a décalage de calendrier agricole chez les ménages pauvres.

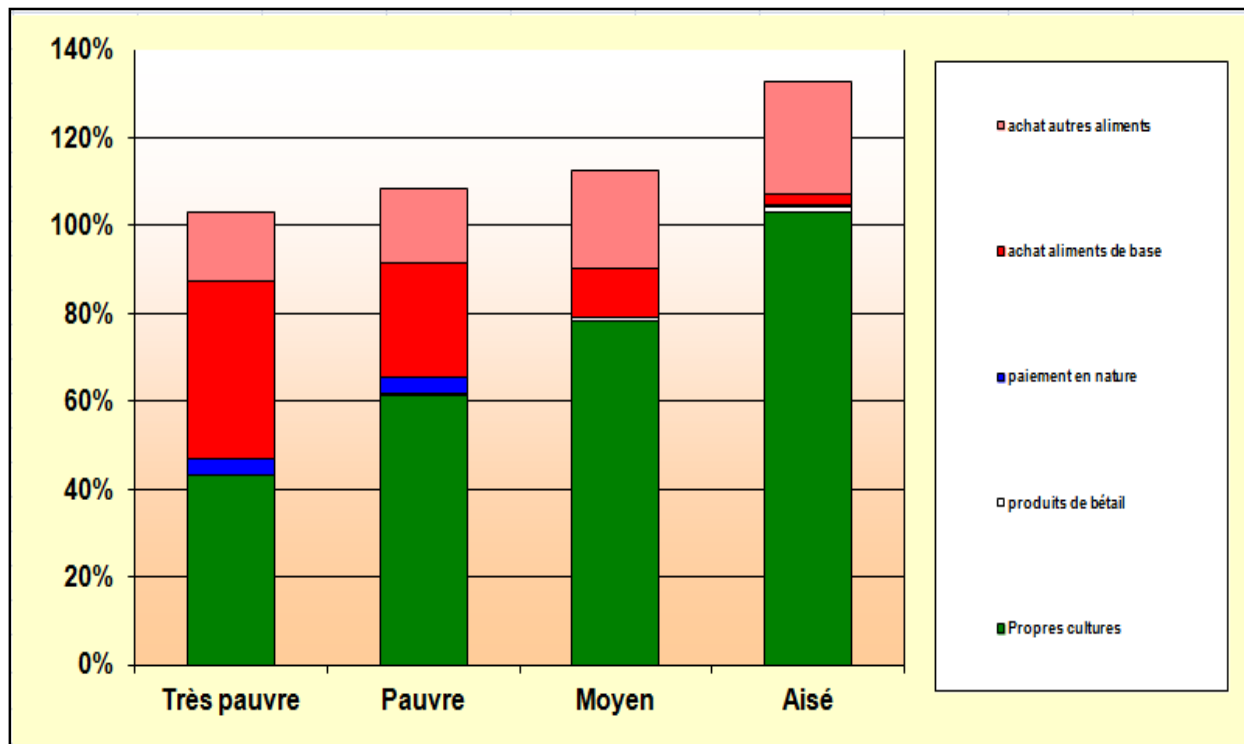
Dans cette zone, la différence entre les ménages en termes de possession de bétail se situe à la fois au niveau de l'espèce possédée et de la taille du troupeau. C'est ainsi que, si les ménages aisés et moyens disposent de pratiquement toutes les espèces élevées dans la zone (bovins, caprins, ovins, asins, volaille), la possession de bétail se limite aux petits ruminants et à la volaille pour les pauvres et les très pauvres. Les ménages moyens et aisés possèdent à eux seuls plus de 4/5 du cheptel de petits ruminants et tous les effectifs des bovins.

VI. Sources de nourriture

Distinguer les différentes sources de nourriture est au cœur de l'évaluation car les moyens par lesquels un ménage obtient sa nourriture définissent sa vulnérabilité aux différents dangers. En plus, l'analyse de moyens d'existence comptabilise en termes de kilocalories, la nourriture consommée par les ménages types de chaque groupe socioéconomique pendant l'année de référence. Une telle quantification est nécessaire afin de pouvoir juger une nouvelle situation – par exemple la mauvaise production – en fonction de ses conséquences probables sur la sécurité alimentaire.

En moyenne tous les ménages des différentes catégories socio-économiques ont réussi à couvrir leurs besoins énergétiques minima (2100 kilo-calories par jour et par personne) pendant l'année de référence. Il faut cependant noter que les aisés et les moyens sont parvenus à couvrir largement leurs besoins énergétiques de base (113% chez les moyens et 133% chez les aisés) durant cette année de référence. En effet, les principales sources de nourriture dans cette zone sont : la production agricole, l'achat et le paiement en nature pour les ménages pauvres.

Graphique 4 : Sources de nourriture pendant l'année de référence en % du besoin minimum des menages en Kcal



Propre production agricole : Le graphique montre, pour tous les groupes socio-économiques, une contribution importante de la propre production agricole du ménage à satisfaction leurs besoins énergétiques annuels. Cette contribution n'est pas toutefois uniforme, on constate que plus le ménage est riche plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir ses besoins. Il est intéressant de noter que si pour les aisée, l'essentiel des besoins (plus de 100%) est assuré par cette production, pour les très pauvres cette production couvre à peine 43 % et celle-ci couvre 61 % pour les pauvres.

Cette contribution de l'activité agricole à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages très pauvres est un indice de la vulnérabilité alimentaire de cette partie de la population dans cette zone de production agricole par excellence (deux campagnes par an). Si les ménages très pauvres n'arrivent pas à produire pour couvrir la moitié de leurs besoins alimentaires en année normale, on est en droit de se poser la question de savoir quel serait alors leur état en année anormale.

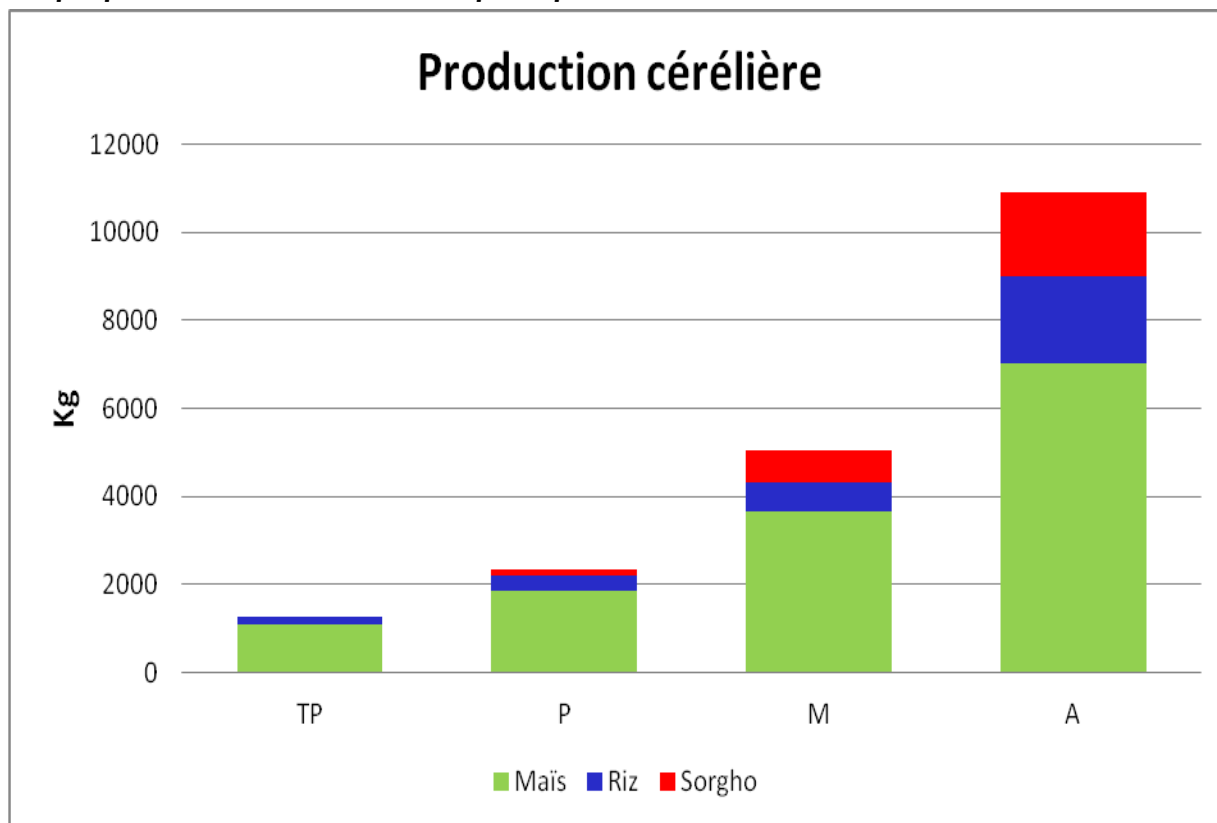
Durant l'année de référence, les ménages de différentes catégories socio-économiques ont produit des céréales pour couvrir une grande partie ou la totalité de leurs besoins énergétiques. La particularité de cette zone de moyen d'existence est que ces ménages ont la possibilité de pratiquer deux campagnes agricoles avec plusieurs spéculations: céréales (maïs, de sorgho et de riz) légumineuse (niébé) et les légumes (gombo, de patate, de pastèque, de poivrons, melons, aubergines etc.).

La production totale de céréales au cours de cette année de référence est plus de huit (8) fois plus élevée chez les ménages aisés (10915 kg ou 682 kg per capita) que chez les très pauvres (1258kg ou 210 kg per capita) (voir Graphique 8 ci-dessous) en raison d'une plus grande superficie cultivée mais aussi d'un rendement plus élevé obtenu grâce à une plus grande célérité dans l'exécution des travaux champêtres par un recours à la main d'œuvre salariale. En effet, cette production rapportée à la superficie cultivée

donne un niveau de rendement toutes céréales confondues d'environ 900Kg/ha chez les très pauvres et 1164kg chez les pauvres contre 1264 kg/ha chez les moyens et 1820kg/ha chez les aisés.

La moitié de cette production céréalière est destinée à l'autoconsommation. La contribution de cette production céréalière à la couverture des besoins énergétiques des ménages est de 40% chez les très pauvres et 51% pour les pauvres contre 74% chez les moyens et 95% chez les aisés.

Graphique 5 : Production céréalière par espèce



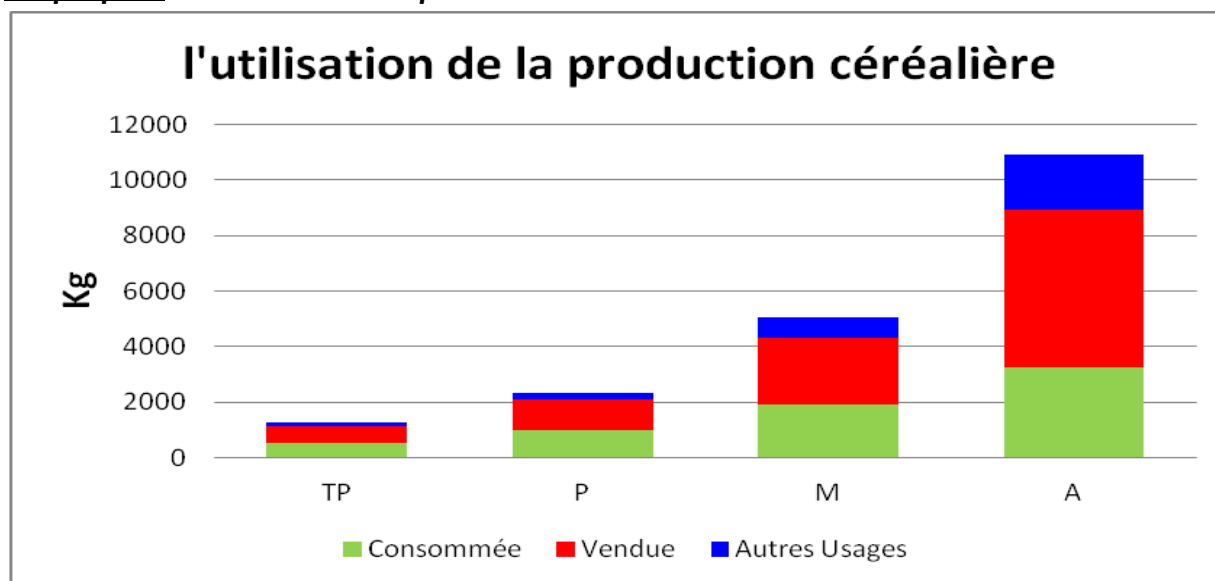
Le maïs, cultivé en hivernage et en contre saison, est la principale céréale cultivée dans la zone, suivi par le riz et le sorgho. Une culture plus importante pour ces ménages qui le consomme et le vend en même temps. Le maïs représente plus de 85% de la production céréalière pour les ménages très pauvres et plus de 60% pour les aisés. L'autoconsommation de cette céréale permet à elle seule de couvrir près de 2/3 des besoins énergétiques des ménages aisés et près de la moitié chez les moyens. Chez les très pauvres, elle ne représente que 1/3. La production du riz et du sorgho est faible chez les ménages très pauvres et pauvres par contre elle représente environ 1/3 de la production totale chez les ménages moyens et aisés.

Contrairement aux autres études HEA dans la zone agropastorale, les ménages de tous les groupes socio-économiques de cette zone de moyens vendent environ la moitié de leur production céréalière. Les autres usages sont très faibles chez les ménages très pauvres, moins de 10% par contre, ils sont de près de 20% chez les ménages aisés. Les autres usages ici sont les semences, les zakats, paiement en nature, les dons et stock surtout pour les ménages aisés.

Outre les céréales, toutes les classes socio-économiques cultivent le niébé. Le niébé est cultivé en hivernage et en contre saison. Sa production, non négligeable dans toutes les classes socio-économiques,

est destinée à la vente. Sa contribution aux besoins énergétiques est très faible chez les ménages de tous les groupes socio-économiques (entre 2% à 6%).

Graphique 6 : L'utilisation de la production céréalière



Le maraîchage est pratiqué dans quasiment tous les villages visités mais sa contribution aux besoins énergétiques du ménage est pratiquement nulle à cause de leur teneur en calorie très faible. Toutefois, elles constituent une source importante de diversification de la consommation par un apport en vitamines et sels minéraux.

Produits animaux : Les produits du bétail correspondent à la contribution de lait et de viande du propre troupeau à la couverture des besoins énergétiques annuels. Cette contribution des produits animaux à la couverture des besoins énergétiques est presque nulle chez tous les groupes socioéconomiques. Cela s'explique par le fait que les ménages très pauvres et pauvres ne possèdent pas de gros ruminants par contre les ménages moyens et aisés disposent typiquement 7 et 18 vaches laitières respectivement mais, pour éviter les mouches tsétsés et les taons, surtout pendant l'hivernage, ces animaux sont confiés aux éleveurs/bouvier. La consommation de la viande de leur propre troupeau chez les ménages moyens et aisés consiste à égorger typiquement 4 à 8 petits ruminants prélevés lors des fêtes, baptêmes etc. durant l'année. Cette consommation est presque nulle pour toutes les catégories socio-économiques. Le lait des chèvres n'est pas typiquement consommé dans cette communauté.

Achats de nourriture : Plus le ménage est pauvre, plus l'achat de nourriture devient plus important pour couvrir les besoins énergétiques. Les ménages très pauvres et pauvres dépendent du marché pour environ près de 2/5 de leur nourriture de base alors que les aisés font appel au marché juste pour certains produits alimentaires non produits localement et pour varier le régime alimentaire tels que la viande, le poisson etc. Cette dépendance vis-à-vis du marché constitue un facteur de risque. Tout changement dans les prix de ces aliments a des effets négatifs particulièrement chez les ménages très pauvres et pauvres sur leurs capacités de couvrir les besoins énergétiques déjà à la limite.

Presque tous les ménages achètent un peu du riz, du sucre pour le thé, de la viande, de l'huile, et du poisson fumé et frais

Les quantités et la fréquence des achats des produits alimentaires qui servent à améliorer la qualité du régime alimentaire dépendent de la catégorie socio-économique. Pour les ménages pauvres et très pauvres les quantités achetées sont faibles et les achats ne sont pas fréquents car ils sont obligés d'acheter d'abord les aliments les moins chers pour manger à leur faim telle que le maïs et le sorgho.

. La consommation du sucre est très importante dans cette communauté en raison de la très forte consommation du thé qui est une habitude pluriséculaire dans cette zone. Sa contribution aux apports énergétiques totaux des ménages très pauvres est environ 6% et 10% chez les ménages moyens et aisés. L'huile est utilisée avec une quantité per capita journalière ne dépassant pas 18 g chez les très pauvres et pauvres et environ 27 g chez les aisés. Sa contribution à l'apport énergétique est de 7% chez les très pauvres, 8% chez les pauvres, 10% chez les moyens et 11% chez les aisés.

Païement en nature : Une autre source de nourriture importante pour les ménages très pauvres et pauvres est le paiement en nature. Durant la campagne agricole, une ou deux personnes par ménage très pauvre ou pauvre travaillent dans les champs des aisés ou des moyens. La rémunération est soit en espèces (comptabilisée dans les sources de revenu dans la prochaine section) ou en nature.

Durant les campagnes agricoles, deux personnes par ménage très pauvre ou pauvre travaillent (surtout la récolte de maïs) dans les champs des aisés ou des moyens. La rémunération est en nature. Les travailleurs payés en nature ont reçu entre 4 à 5 coros de maïs soit 10 à 12,5 kg. Cette source de nourriture permet de couvrir 4% des besoins des ménages très pauvres et 3% pour les ménages pauvres. Il faut noter que l'employeur fournit aussi un repas aux travailleurs.

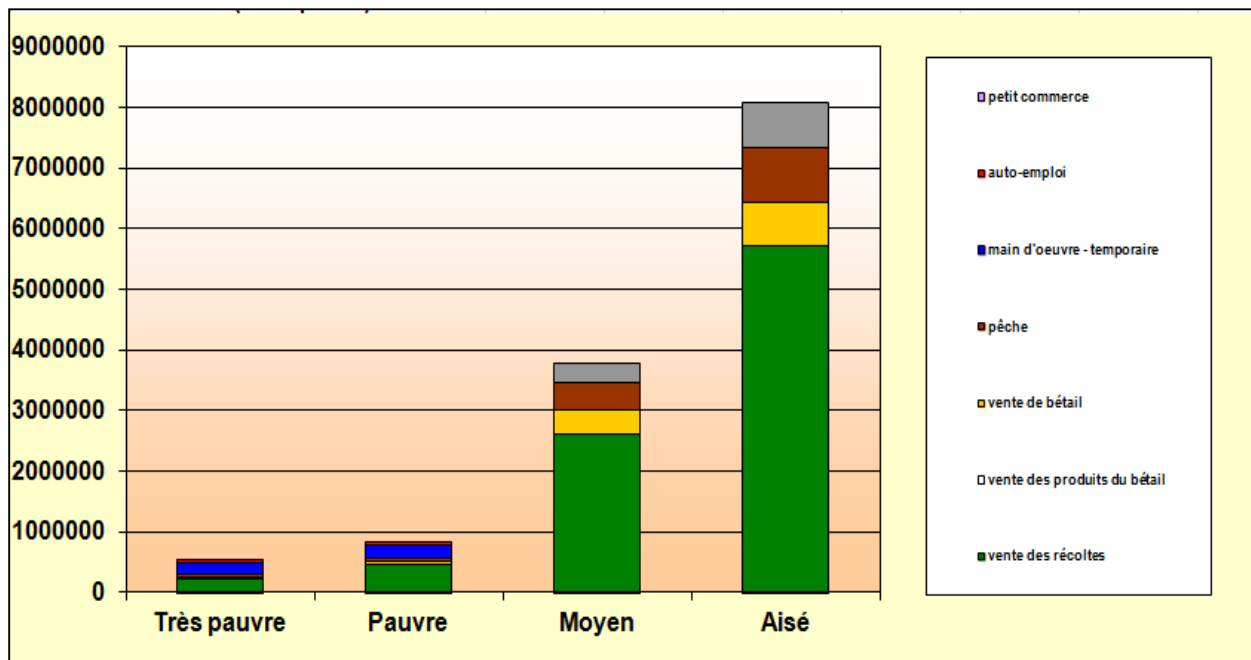
VII. Sources de revenu monétaire

Il y a une différence frappante du revenu gagné et aussi de l'importance des diverses sources de revenu par catégorie socio-économique durant l'année de référence. Les ménages aisés ont gagné typiquement 8 millions de FCFA/an contre environ 530 000 FCFA/an pour les ménages très pauvres. Les ménages aisés ont gagné plus de 15 fois plus de revenu monétaire que les ménages très pauvres et 10 fois plus que les ménages pauvres. Ce revenu des aisés est le plus élevé, double voir triple, des aisés des autres (15) profils réalisés à cette date au Tchad. Ceci confirme la particularité de cette zone, surtout sa proximité avec la ville de N'Djamena. Rapporté à la taille du ménage le revenu annuel par personne selon les groupes socio-économiques est de 89400 FFA chez les très pauvre, 103400 FCFA chez les pauvres, 315 000 FCFA chez les moyens et 505000 FCFA chez les aisés, soit un revenu moyen per capita journalier de 245 FCFA chez les très pauvres, 285 FCFA chez les pauvres et 860 FCFA chez les moyens et 1380 FCFA les aisés. Même per capita, cette zone se démarque des autres zones (15 profils). Cette situation illustre parfaitement la fragilité économique des ménages très pauvre et pauvres de cette communauté.

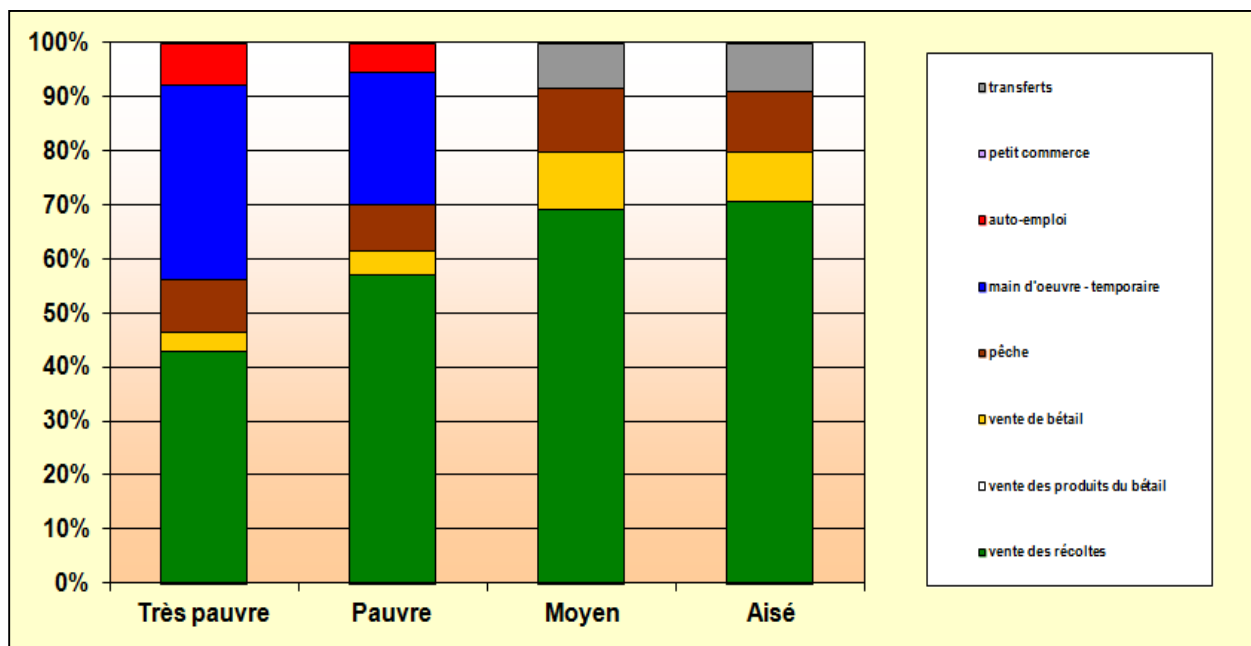
Les principales sources de revenus dans cette communauté sont la vente de la propre production agricole, la vente du bétail, les emplois journaliers, l'auto-emploi, la pêche et le petit commerce. Le niveau de ces sources de revenus est variable selon que l'on se situe dans l'échelle des pauvres ou des moyens et aisés.

La pratique de la vente des produits agricoles, la vente de bétail, la pêche et petit commerce constituent les quatre principales sources de revenu des ménages plus aisés par contre chez les pauvres et très pauvres, il s'agit davantage du revenu tiré de la vente de leur force de travail, la vente des produits agricoles, la vente de fagots, la pêche et dans une moindre mesure la vente de bétail.

Graphique 7 : Source de revenus annuels en FCFA (valeur absolue) des ménages-type selon les groupes de richesse



Graphique 8 Source de revenus annuels en FCFA (en %) des ménages-type selon les groupes de richesse



La vente des produits agricole: Les produits agricoles sont vendus par toutes les catégories socioéconomiques. Dans cette communauté, le revenu tiré de la vente des produits agricole semble être très important toutefois, l'importance de la vente des produits agricoles augmente avec le niveau de richesse. Cette source de revenu représente 43% et 57% respectivement chez les ménages très pauvres et pauvres par contre elle est de 69% et 71% chez les ménages moyens et aisés.

Les ménages aisés et moyens retardent la mise sur marché afin de bénéficier des bons prix par contre les ménages pauvres sont contraints de vendre dès les récoltes (périodes de baisse des prix) en raison des besoins urgents d'argent pour régler les dettes et d'autres dépenses de première nécessité. Pour les produits maraîchers les ménages aisés les vendent directement sur le marché de N'Djamena par contre les ménages pauvres les vendent sur les marchés locaux.

Le revenu de la production agricole provient principalement de maïs, de riz, de niébé, de patates douces et produits maraichers (gombo, tomate, pastèque, aubergine, de poivrons, melon etc.). L'apport de produits maraichers représente environ 1/3 de revenu total de produits agricole chez les ménages très pauvres et pauvres ; il est plus de la moitié chez les ménages moyens et aisés. Ceci explique clairement que le revenu monétaire tiré de la vente des cultures maraîchères est non négligeable dans cette zone de moyen d'existence. L'amélioration du système de production de cultures maraîchères permettrait d'améliorer la qualité de l'alimentation, assurer la sécurité alimentaire et garantir une activité génératrice de revenus des beaucoup de ménages.

La vente du bétail : Tous les groupes socio-économiques procèdent à la vente du bétail pour soit payer des dettes, s'acheter de la nourriture ou d'autres bétails et subvenir aux différents besoins du ménage. Durant cette année de référence, les ménages très pauvres n'ont vendu que les volailles (2 à 3) et 1 à 2 petits ruminants. Le revenu annuel tiré est à 19 500 FCFA pour les ménages très pauvres et 34500FCF pour les pauvres. Les moyens et aisés par contre ont vendu 2 à 4 bovins et 5 à 8 petits ruminants. Le revenu total tiré de la vente des animaux est d'environ 396 000 FCFA chez les moyens et 725 000 FCFA chez les aisés. Pour les ménages très pauvres et pauvres le revenu tiré du bétail contribuait respectivement pour environ 3% et 4 % du revenu annuel total contre environ 10 % chez les moyens et les aisés.

Le petit commerce : Le petit commerce comprend principalement la vente en détail des petits articles et produits comme le sucre, le savon, le thé, ainsi que l'achat et la revente des céréales et de bétail. Il est intéressant de noter que le commerce n'est pas une activité génératrice de revenu typique pour les ménages très pauvres et pauvres. Toutefois, il constitue une source non négligeable de revenu chez les ménages plus aisés. L'apport au revenu total est estimé à environ 8% chez les moyens et 9% chez les aisés.

Les emplois journaliers : Les ménages très pauvres ont généré plus d'un tiers (36%) de leur revenu annuel grâce à la vente de la main d'œuvre des bras valides soit à travers le salariat agricole dans les champs des plus aisés durant l'hivernage, soit à travers la fabrication des briques. Ceci les rend très dépendants de facteurs externes sur lesquels ils ont peu d'emprise, comme le taux de rémunération des frais de la main d'œuvre journalier. Cette forte dépendance vis-à-vis de la vente de leur force de travail constitue un risque énorme lors de la survenu de maladie. En cas d'un choc affectant la production agricole, ces ménages seront doublement touchés par la baisse de leur propre production agricole et de revenu tiré de main d'œuvre agricole.

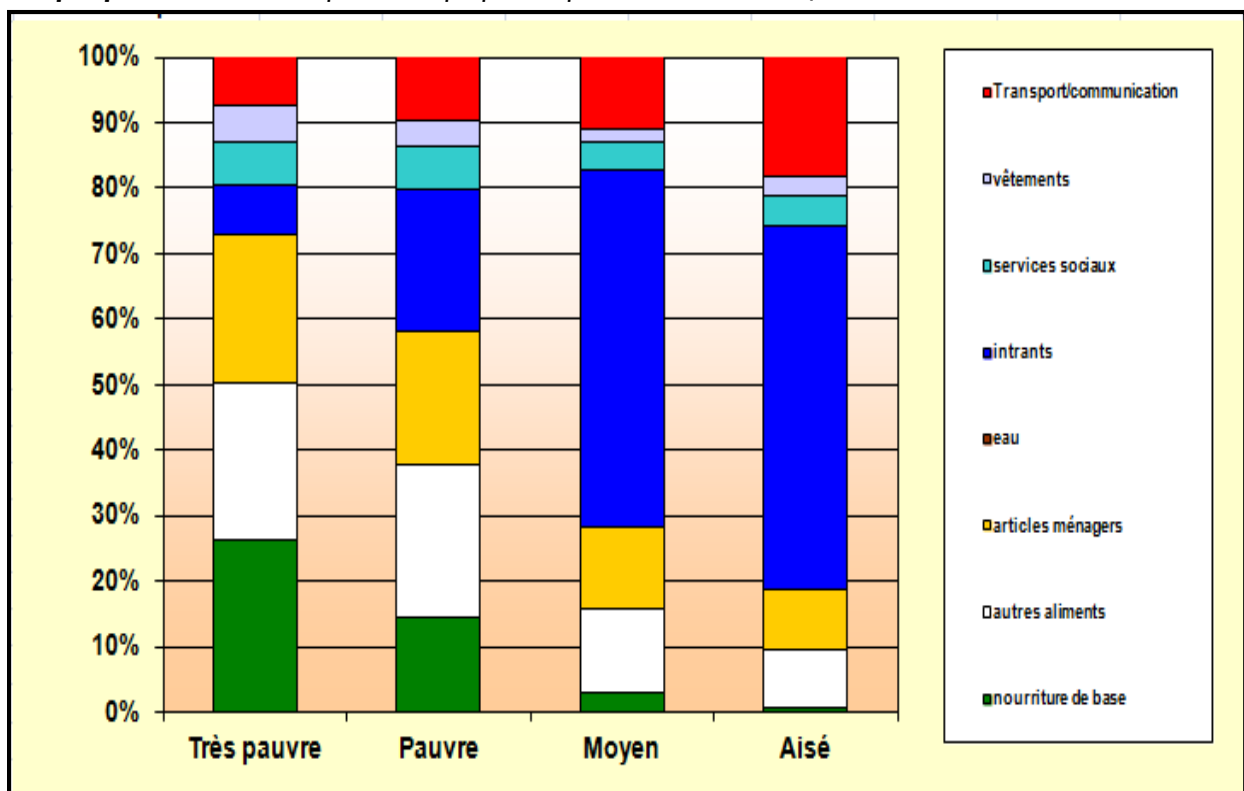
Auto-emploi : L'auto emploi inclut la vente de bois de chauffe et de paille. Il constitue une source de revenu pour les ménages très pauvres mais moins importante que l'emploi journalier. Sa contribution au revenu total est de moins de 10%.

La pêche : la pêche est pratiquée par tous les groupes socio-économiques. En réalité les moyens et les aisés ne pratiquent pas directement la pêche. Ces derniers payent les matériels de la pêche et mettent à la disposition des ménages pauvres. Cette pratique est semblable à celle de la zone agropastorale et pêche de lac Tchad. Selon la nature du contrat, le ménage pauvre soit partage (partage égale) les produits de la pêche avec le ménage aisé ou soit les poissons sont achetés que par le ménage aisé, le propréteur des matériels. Une fois rebroussée la valeur, les matériels reviennent aux ménages pauvres. L'apport au revenu total est estimé à environ 10% chez tous les groupes socioéconomiques.

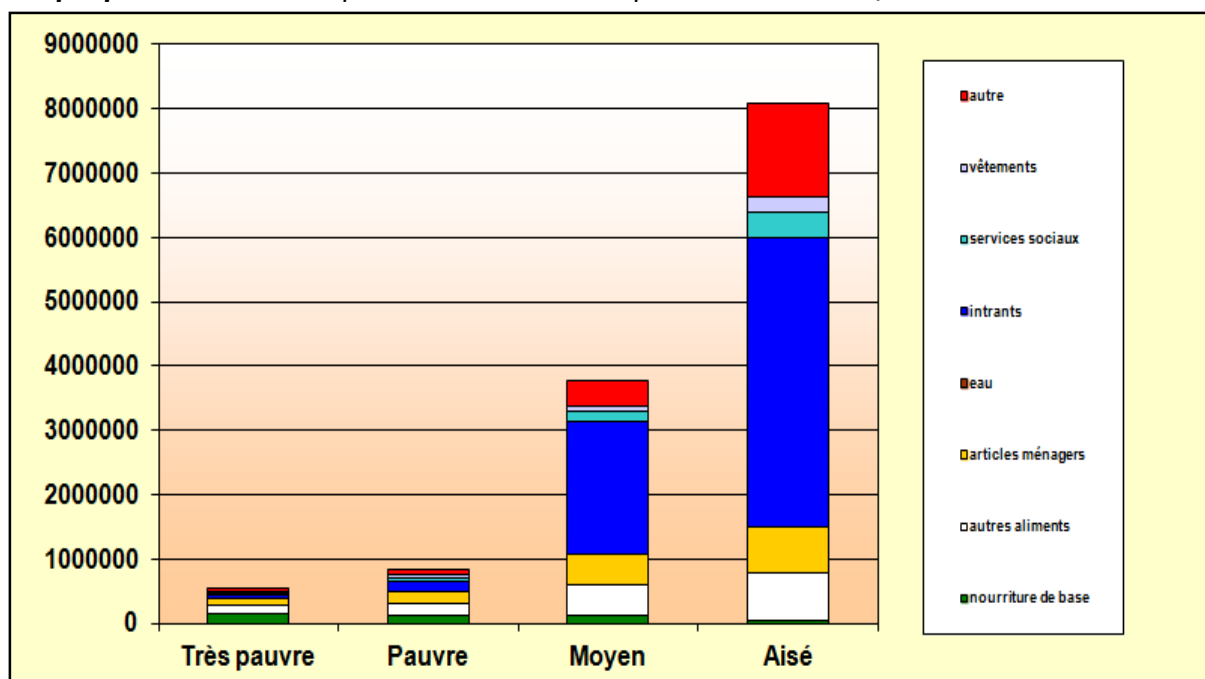
VIII. Poste de dépense

Des informations sur les dépenses sont importantes pour savoir ce que les ménages dépensent sur la nourriture, et ce qu'ils achètent en dehors de la nourriture, et ce qu'ils pourraient réduire temporairement en période difficile. Schématiquement, les dépenses des ménages de la zone agricole de Hadjer Lamis couvrent les achats de nourriture de base et autres aliments, les équipements ménagers, les intrants de production, les services sociaux (éducation et santé), l'habillement, et le transport/communication.

Graphique 9 : Postes de dépenses en proportion pendant l'année de référence



Graphique 10 : Postes de dépenses en valeur absolue pendant l'année de référence



L'importance des achats pour la nourriture de base reflète les différences observées dans la production agricole des différentes catégories de ménages. Les ménages les plus pauvres dépensent environ 26% de leur revenu annuel sur la nourriture de base; les ménages aisés environ 1%. Ces faibles achats des aliments de base se justifient chez les ménages aisés par le fait qu'ils arrivent à couvrir leur besoin énergétique de 2100kcal/pers/jrs par leur propre production. Les aliments de base achetés ici sont essentiellement les céréales, principaux fournisseurs d'énergie : le mil et les pâtes alimentaires pour les ménages aisés et le maïs et le riz pour les ménages pauvres,

Les autres aliments sont composés principalement de l'huile, du sucre, du poisson et de la viande. Ceux-ci permettent de diversifier le régime alimentaire et sont importantes, à part le sucre, pour améliorer la qualité nutritionnelle. Les achats de ces aliments représentent environ 24% de dépense totale des ménages très pauvres contre près de 10% chez les ménages aisés. En termes de dépenses par personne et par an les ménages aisés (environ 44900FCF/pers/an) dépensent beaucoup plus que les ménages très pauvres (environ 21300FCFA/pers/an). Dans cette communauté, les dépenses pour le sucre sont presque obligatoires chez tous les ménages. Les achats de sucre occupent une place importante dans ces dépenses car à eux seuls ils occupent un peu plus de 52% des dépenses de cette rubrique chez les ménages très pauvres et 37% chez les aisés.

Le poste équipement ménager, mobilise environ 23% des dépenses totales chez les ménages très pauvres contre environ 10% chez les aisés. Les « articles ménagers » les plus basiques sont le sel, savon, les piles, la mouture du maïs et le mil, les ustensiles de la cuisine. Ces dépenses s'accumulent au jour le jour, et représentent des dépenses majeures surtout pour les ménages pauvres.

Les achats de condiments constituent à eux seuls plus d'un tiers des dépenses de cette rubrique pour les ménages très pauvres et plus d'un quart chez les aisés. Les dépenses allouées au savon et à l'éclairage (piles) varient d'environ 18600FCFA chez les très pauvres à 79700FCFA chez les aisés. Les dépenses pour le meulage sont d'environ 23500 à 39500 FCFA chez les très pauvres et pauvres et 69300 à 145800FCFA chez les moyens et aisés.

Les dépenses réalisées pour les intrants de production concernent essentiellement les investissements dans l'achat des animaux, les semences, les produits vétérinaires, l'emploi des travailleurs agricoles et non agricoles, l'achat des outils et puisettes. Ces dépenses sont estimées à 4 496 900 FCFA chez les aisés, 2 068 650 FCFA pour les moyens, 177 280 FCFA pour les pauvres et 41960 FCFA pour les très pauvres. Cet investissement représente plus de la moitié des dépenses totales chez les moyens (57%) et les aisés (60%) contre 8% à 22% pour les très pauvres et les pauvres. Il est important de signaler que la dépense pour les travailleurs agricoles seule représente presque un quart des dépenses totales des ménages aisés et un cinquième chez les moyens. Contrairement aux autres profils, on note une proportion importante de revenu utilisée pour l'achat des semences, des outils agricoles et les carburant et lubrifiant même chez les ménages très pauvres et les pauvres. Une part importante de cette dépense est utilisée pour acheter les semences de cultures maraîchères. La proportion des dépenses utilisées pour les investissements dans la production agricole et l'élevage est aussi un facteur de différenciation des groupes socio-économiques.

Les dépenses pour l'éducation des enfants et la santé sont très faibles dans toutes les classes socio-économiques. Car les enfants des ménages aisés et pauvres fréquentent les mêmes écoles. Il en est de même pour les dépenses de l'habillement, lesquelles sont toutefois proportionnelles à la taille des ménages. Plus grand est le ménage plus élevées sont ses dépenses vestimentaires. Cependant, au-delà de la taille du ménage, il faut aussi prendre en compte la quantité et la nature des habits achetés. Chez les très pauvres et durant l'année de référence, les dépenses vestimentaires ont coûté environ 5000 FCFA par personne contre 15000 FCFA par personne chez les aisés.

Les dons et les engagements par rapport à la communauté constituent aussi un poste de dépenses dans la zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Cela se traduit la vivacité du filet de solidarité traditionnel dans cette communauté.

Le transport et la communication constituent aussi un poste de dépenses dans cette zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Il est intéressant de noter que ce poste de dépense est très important chez les moyens et aisés que chez les pauvres et très pauvres. Cet écart entre les groupes socio-économique se traduit par l'activité commerciale beaucoup pratiquée par les ménages aisés.

IX. Risques et chocs

Les principaux risques auxquels font face les ménages de la zone agropastorale de Hadjer Lamis sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Risque et chocs

Cultures	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou une insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace • Oiseaux ravageurs, les criquets et sautereaux • Dévastation des champs par les bétails des éleveurs
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse avec des impacts sur la durée et qualité du pâturage ; • Les épizooties avec une réduction du cheptel ; • Baisse des prix du bétail sur le marché
Pouvoir d'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des prix des denrées sur les marchés ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des prix du bétail ; • Baisse des prix de la rémunération de la main d'œuvre.
--	---

X. Stratégies d'adaptation (Extensibilité)

Les stratégies d'adaptation sont les stratégies que les ménages utilisent pour augmenter leur revenu en nourriture et en argent après un choc ou un danger. Les différents groupes de richesse utilisent des stratégies d'adaptation différentes, selon les ressources et les biens dont ils disposent. Autrement dit, dans la méthodologie adoptée pour cette enquête, l'Analyse de l'Economie du Ménage (AEM), on fait l'analyse quantifiée des capacités des ménages à diversifier et à élargir leur accès à diverses sources de nourriture et de revenu, et donc à faire face à un danger déterminé. Cet aspect de l'analyse est souvent appelé dans l'AEM « extensibilité ». Cependant, « l'extensibilité » dans l'AEM n'est pas simplement une réflexion de ce qui est possible. C'est aussi, en partie, un jugement de ce qui est acceptable du point de vue humanitaire. C'est ainsi que des stratégies de réponse que les ménages peuvent utiliser ne sont pas toutes incluses dans une analyse des résultats. Certaines stratégies peuvent être exclues si elles ont des effets secondaires indésirables ou nuisibles du point de vue sociale ou qui menacent la durabilité des moyens d'existence à moyen ou long terme telles que la vente des articles productifs, de femelles gestantes, de terre etc.....

Dans le cadre de cette étude, l'extensibilité de différentes sources de nourriture et revenu et les dépenses réduites, surtout pour les ménages pauvres, en cas d'un choc ou d'un danger sont résumées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 4 : Dépenses pouvant être réduites dans une mauvaise année par les ménages pauvres

Denrée/produit/service	Un peu moins de (75%)	Moitié (50%)	Pas d'achat/dépense (0%)
Habillement		x	
Communication		x	
Sucre	x		

Les stratégies de différentes sources de nourriture et revenu dans une mauvaise année (ménages pauvres)

Sources de nourriture et revenu	Quantité pour l'année de référence	Quantité pendant la mauvaise année
Vente de petits ruminants	1 à 2 têtes	2 à 3 têtes
Vente de volailles	4 à 6 poules	5 à 7 poules
La pêche	1 personne	2 personnes
Travail agricole	2 à 3 fois par semaine 1 personne	4 à 5 fois par semaine 2 personnes
Auto emploi (vente de fagot)	2 à 3 semaines 1 à 2 personnes	3 à 4 semaines 2 à 3 personnes
Maraichage		Intensification

Construction (fabrication des briques)	1 personne	2 personnes
Transfère d'argent	Non typique	15000 à 20000 FCFA
Migration/exode	Non typique	1 à 2 personnes

XI. Recommandations

Appui aux systèmes de culture

Pour une bonne amélioration de la production agricole, une priorité doit être accordée à la modernisation des outils aratoires et à l'introduction des variétés améliorées plus productives et plus précoces. Cette stratégie nécessitera alors:

- La mise en place de structures communautaires de commercialisation des semences et des intrants (boutiques d'intrants villageoises) en impliquant les pauvres dans le processus de gestion;
- L'appui à la production maraîchère par le biais également des boutiques d'intrants.
- La transformation des productions maraîchères (séchage et autres)
- La création de système d'écoulement des produits maraîchers pour les ménages pauvres;
- L'amélioration du système de commercialisation des produits agricoles afin de diminuer le bradage pendant la récolte par les plus pauvres en termes de processus permettant des prix rémunérateurs aux producteurs. Le warrantage pourrait être une option à étudier et mettre en place;
- Améliorer l'accès au crédit d'investissement aux ménages pauvres, ce qui leur permettrait de diversifier leurs moyens d'existence.

Appui aux systèmes d'élevage :

Les opportunités de ce secteur sont importantes dans la zone et peuvent être améliorées par :

- la mise en place de structures de santé animale de proximité afin de mieux répondre aux besoins;
- Promouvoir le petit élevage chez les ménages très pauvres et pauvres par la distribution des animaux ;
- l'initiation de l'embouche pour toutes les catégories de groupe socio-économiques afin d'accroître leur revenu.

Intégration de la nutrition à la sécurité alimentaire

- Encourager la production et la consommation des cultures maraîchères telles que la patate à chair orange riche en provitamine A, carotte riche également en provitamine A et épinard riche en acide folique ;
- Orienter les ménages pauvres à la création des structures collectives pour des activités économiques plus rentables.

XII. Annexes

Annex I : Equipe de collecte de données

Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de cette étude. Il s'agit de:

Equipe de coordination

N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
1	Mingueyambaye Naiban	Nutritionniste	SISAAP	66333263
2	Abdourahamane Kadaf	CalP/ HEA	Oxfam	66202508
3	Madjibeye Odette	Assistante / DEPS	Ministère de l'agriculture	66227911

Enquêteurs

N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
1	Klaoguina Ngarassal	PF SISAAP	SISAAP	66274555
2	Alexis Djétodé	PF SISAAP	SISAAP	66346011
3	Dobingar Sartébaye	PF SISAAP	SISAAP	62221154
4	Oumar Amine	Agent du SISAAP	SISAAP	66292342
5	Haisset Gnomon Fanga	Agent de la DNTA	DNTA	66517276
6	Adoum Seid Gamané	Agent de la DESPA	DESPA	66456111
7	Abdallah Younous Adoum	Point Focal SISAAP	SISAAP	99431981
8	Themoi Demsou	FSEG	Université de N'djamena	62022621
9	Douzouné mallaye	FSEG	Universite de N'djamena	68223215
10	Toko Bilha Djako	AGMN	AGMN	66361147
11	Djimasngar Madjide	chef division	Ministère de l'hydraulique	63666678

12	Degtigane Koumta	Agent ONDR	ONDR	66225402
13	Bassounda Poïdinguem	DSIS	DSIS/MSP	66285148
14	Alkali Alifa Abdoulaye	Point Focal SISAAP	DPAS	66583886
15	Kassengbe Patessalet	DDFA	Ministère d' Elevage	66235174
16	Mahamat Abakar Saleh	chef service	DPAS	66399903
17	Mbaïllessem mairo	partenaire	World vision	66299136

Saisie et gestion base des données

N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
I	Mingueyambaye Naiban	Point Focal HEA	SISAAP	66 33 32 63

 <p>USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE</p>	<p>Financement :</p> <p>Cette étude a été possible grâce au généreux support du peuple américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.</p> <p>Informations complémentaires :</p> <p>Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ; Save the Children International Niger; Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Crises du Niger CC/SAP/PC./ Cabinet du premier ministre du Niger.</p> <p>Site Internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.hea-sahel.org
--	--

